

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18141 - 71ÈME ANNÉE

Motion des délégués des sections du Parti communiste réunionnais

L'union de la Région, du Département et des communes pour sauver la filière canne-sucre

La direction du PCR demande aux collectivités de mettre leurs actes en accord avec leurs votes. C'est pourquoi elle soutient la proposition de demander à la Région, au Conseil départemental et aux communes de s'engager à verser l'aide supplémentaire demandée par la filière canne-sucre, soit 38 millions d'euros. Cette garantie lève le dernier obstacle à la signature de la Convention canne. À quelques semaines du début de la coupe, ce document n'est pas encore signé et le prix de la canne pas fixé. Voici le texte de la motion adressée hier à la presse.



Photo Toniox

Ce samedi 9 mai, les délégués des sections du Parti communiste réunionnais étaient réunis en séminaire afin d'approfondir les 25 propositions pour une autre politique présentées le 22 février dernier à Sainte-Suzanne.

Il a notamment été question d'une bataille immédiate, la survie de la filière canne-sucre.

Les 89 membres réunis samedi en séminaire ont pris connaissance des actions du parti et de ses alliés pour sauver les planteurs, les ouvriers d'usine et les transporteurs.

- une motion déposée le 10 avril par Elie Hoarau au nom de l'Alliance et adoptée à l'unanimité par le Conseil régional.

- une motion déposée le 29 avril par Maurice Girancel pour le Groupe de concertation pour le développement de La Réunion et adoptée à l'unanimité par le Conseil départemental.

- une conférence de presse de Paul Vergès le 7 mai présentant la proposition du secrétariat de demander aux collectivités de s'engager à garantir le versement de l'aide supplémentaire sollicitée par la filière canne-sucre, à savoir les 38 millions d'euros.

L'objectif est de lever le dernier obstacle à la signature de la Convention canne à quelques semaines de l'ouverture de la campagne sucrière.

Les délégués réunis samedi soutiennent et font leurs décisions. Ils demandent que les maires, la direction du Conseil départemental et celle du Conseil régional donnent une suite favorable à la proposition du PCR. Les votes unanimes des assemblées doivent désormais se concrétiser par une mobilisation générale pour sauver la filière canne-sucre. Le PCR continuera d'apporter sa contribution à ce combat pour sauver les planteurs, les ouvriers d'usine et les transporteurs.

Fait à Saint-Pierre le 9 mai 2015

Élie Hoarau et Maurice Gironcel écrivent aux présidents des collectivités et de l'Association des maires

38 millions d'euros pour la filière canne-sucre : les élus face à leurs responsabilités

Suite à la proposition présentée vendredi par Paul Vergès et à la décision prise par la direction du PCR, Elie Hoarau, conseiller régional de l'Alliance, a adressé hier une lettre à Didier Robert, président de Région lui demandant de manifester concrètement la solidarité avec la filière canne-sucre par l'engagement à verser 15 millions d'euros pour lever le dernier obstacle à la Convention canne. Maurice Gironcel, conseiller départemental et maire de Sainte-Suzanne, a envoyé une lettre similaire à Nassimah Dindar, présidente du Département et Stéphane Fouassin, président de l'Association des maires de La Réunion.

« Les élus réunionnais, unanimes, au Conseil régional et au Conseil général, ont exprimé à travers des motions, leur préoccupation par rapport à la filière canne et leur volonté de favoriser les conditions d'une sortie de crise.

Au cœur des préoccupations, est posée l'échéance en 2017 de la suppression des quotas et des prix garantis du sucre sur le marché européen et la nécessité, identifiée par le rapport d'information de la Délégation aux Outre-mer à l'Assemblée Nationale, d'un relèvement à partir de 2017 du niveau du montant de l'aide nationale, de 90 millions à 128 millions, pour faire face à ces nouvelles conditions.

Ce relèvement du montant de l'aide nationale, sur lequel s'est engagé le président de la République lors de sa visite à La Réunion en août 2014, doit recueillir préalablement l'agrément des instances européennes.

Suite aux visites respectives récentes de Madame la Ministre des Outre-mer et de madame la Commissaire européenne à la politique régionale, il apparaît désormais clairement qu'aucune réponse positive venant de Bruxelles ne pourra intervenir avant la fin de la prochaine campagne sucrière qui s'ouvre dans 2 mois. En effet, le gouvernement n'a toujours pas transmis le dossier de demande d'autorisation à Bruxelles, et il a annoncé qu'il le fera à « l'automne », c'est-à-dire vers les mois de septembre, octobre. Or, le délai d'instruction d'une telle demande, qui doit être sérieusement argumentée, est de plusieurs mois. En conséquence, les usiniers consi-

dèrent ne pas pouvoir s'engager actuellement au-delà de 2 ans et refusent de signer une nouvelle convention canne pluriannuelle de 5 ans comme le réclament les planteurs, alors que la convention actuelle qui fixe le prix de la tonne de canne, est arrivée à échéance.

A 2 mois de l'ouverture de la coupe, la situation d'incertitude est donc à son paroxysme, les planteurs et les usiniers ne disposant d'aucune garantie au-delà de 2017, et les discussions sur la convention canne étant bloquées.

Compte tenu de cette situation d'impasse, tout doit être fait pour lever l'obstacle à la signature de la nouvelle convention.

C'est pourquoi, prenant en compte l'impact de la filière canne sur toute la vie économique et sociale et dans l'esprit de leur soutien unanime exprimé dans les motions adoptées à l'unanimité par le Conseil régional et le Conseil départemental, nous formulons la proposition que dans l'attente de la validation par Bruxelles, la Région, le Département et les communes apportent conjointement leur garantie financière concernant les 38 millions.

Plus précisément, nous proposons, que les collectivités locales prennent dès maintenant l'engagement – dans l'hypothèse d'un refus de Bruxelles de valider la demande de l'Etat – d'assurer alors elles-mêmes l'aide complémentaire de 38 millions d'euros, à partir de 2017, sous une forme à déterminer, et pendant la durée de la nouvelle convention de 5 ans.

La Région et le Département appor-

teraient chacun 15 millions et les 24 communes apporteraient solidairement leur garantie à hauteur des 8 millions restants.

Ainsi, l'obstacle lié à l'incertitude des 38 millions serait levé, et les conditions seraient réunies pour que la nouvelle convention canne puisse être signée.

Cette proposition d'un geste concret des élus réunionnais pour sortir de l'impasse traduirait en acte leur soutien exprimé en faveur de la filière canne et répond à l'attente des planteurs et des usiniers.

C'est pourquoi nous vous saurions gré, Monsieur le Président, de nous confirmer votre accord sur cette proposition et de prendre les dispositions nécessaires pour formaliser cet engagement.»

Edito

Un débarquement de l'OTAN en Libye ?

La crise en Méditerranée était à l'ordre du jour d'une séance spéciale du Conseil de sécurité lundi dernier à New-York. Peter Sutherland, le représentant spécial des Nations unies sur les migrations internationales a déclaré que dans les 150 premiers jours de la seule année 2015, quelque 1 800 personnes se sont noyées en essayant de regagner l'Europe à partir de leurs propres pays déchirés par les conflits.

Il a déclaré : « la situation dans la Méditerranée représente d'abord et avant tout une crise de sécurité pour les centaines de milliers de réfugiés et de migrants sur le chemin du supplice : ceux qui risquent leurs vies pour traverser les mers, ceux qui sont piégés et maltraités dans les pays de transit, ceux qui fuient les conflits, les catastrophes naturelles et d'autres menaces à leurs vies et à leurs moyens de subsistance ».

Peter Sutherland a ajouté que 1 800 décès dans la Méditerranée dans le premier mois de l'année représentent une augmentation de 20 fois par rapport à la même période de l'année dernière, notant que, « à ce rythme, entre 10 000 et 20 000 migrants périront en automne ».

Le responsable de l'ONU a déclaré qu'environ un tiers de ceux qui traversent la Méditerranée sont des réfugiés syriens, tandis que des milliers d'autres sont de l'Erythrée, de la Somalie, de l'Afghanistan et d'autres pays, rappelant qu'en un seul week-end en avril, 900 personnes ont péri en tentant de traverser la Méditerranée.

Plusieurs causes sont à l'origine de ces drames. Ce sont les guerres, les inégalités et la crois-

sance démographique. Sauf pour la dernière, la responsabilité des dirigeants occidentaux est engagée. Aussi bien en Somalie qu'en Syrie, en Afghanistan ou en Libye, pays devenu le point de départ de traversées, un pays de l'OTAN est intervenu au cours de ces 20 dernières années. Dans tous les cas, ces actions ont amplifié la déstabilisation du pays.

La solution défendue par l'Union européenne devant le Conseil de sécurité est encore une intervention militaire. L'OTAN serait mis à contribution pour détruire les bateaux des migrants avant leur départ des côtes libyennes. Cette action ne fera que déplacer le problème, car les causes de cette migration ne seront pas résolues.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Foire internationale de Madagascar

Une FIM centrée sur le développement du secteur privé

Du 6 au 9 mai, la Foire Internationale de Madagascar a réuni près de 138 opérateurs malgaches, venus exposer leurs produits dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. Des milliers de personnes ont foulé les allées du forum, placé sous l'égide « Vita Malagasy s'ouvre au monde ».



Pour les organisateurs, cette 10^e édition est « une immense vitrine du savoir-faire malgache » et la valorisation des produits de fabrication locale. À la clôture, ces derniers ont publié un communiqué de presse appelant « à ce qu'il y ait une volonté collective – tout acteur confondu – qu'une chance soit donnée à Madagascar de pouvoir se développer ».

Attirer les investisseurs et partenariats

Face à la renommée grandissante du FIM et à la venue croissante d'entrepreneurs étrangers, « nous souhaitons, renforcer les Investissements Directs à l'Étranger (IDE) dont la Grande île a fortement besoin ». Raison pour laquelle les organisateurs ont souhaité que tant au niveau des pouvoirs publics, de la société civile que des acteurs entrepreneuriaux tout soit mis « en œuvre pour favoriser une véritable évolution positive du climat des affaires et du niveau d'attractivité économique de Madagascar ». Durant le forum, le secteur privé

était très présent, « prêt et mobilisé pour accompagner Madagascar dans le développement économique », a expliqué Michel Ramiamanana, président de la FIM, lors de l'ouverture du forum au parc des expositions de Forello Expo Tanjombato.

Suite à cet appel, les pouvoirs publics se sont dits prêts : « je vous assure de notre disponibilité pour que l'attractivité économique de notre pays soit au rendez-vous avec les espérances du secteur privé en activité à Madagascar », a indiqué le Premier ministre, Jean Ravelonari-vo.

La Réunion invitée d'honneur

Invitée d'honneur, La Réunion a été représentée par une cinquantaine d'entreprises, qui ont signé quelques contrats sur place et établi des futures collaborations industrielles sont attendues.

Cette invitation fait suite à la volonté des organisateurs d'engager Madagascar « dans une dynamique incitative en faveur d'une véritable intégration régionale économique ». C'est pourquoi le FIM a réalisé son focus sur La Réunion, exprimant ainsi « une véritable volonté indiano-céanique ». L'an prochain, l'île Maurice sera à l'honneur.

Les échanges entre entrepreneurs participants au FIM ne s'arrêtent pas au FMI, il est prévu à la mi-octobre la venue d'une dizaine d'entrepreneurs malgaches à La Réunion, afin de « montrer, sur le terrain, les ressources dont notre île dispose (laboratoires, plateformes techniques) et les potentiels de transferts de compétences vers la Grande Ile », a indiqué le communiqué du Club Export Réunion.

Association Culturelle des Descendants Dravidiens Pratiquants de la Religion Hindoue Populaire à La Réunion

«Condammation des actes de profanation des lieux de culte chrétien et hindou»

L'Association Culturelle des Descendants Dravidiens Pratiquants de la Religion Hindoue Populaire à La Réunion condamne la profanation de lieux de culte dans l'Est de La Réunion : Vierge au Parasol à Sainte-Rose, le temple de Bois Rouge à Saint-André, la Chapelle Front de Mer à Sainte-Suzanne et l'oratoire dédié à Notre Dame de Lourdes à Sainte-Anne.

L'Association Culturelle des Descendants Dravidiens Pratiquants de la Religion Hindoue Populaire à la Réunion condamne avec fermeté les actes de profanation qui ont été commis sur des lieux de culte chrétien et hindou situés dans l'est de notre île.

Après la Vierge au Parasol, vandalisée en fin avril dernier, ce sont le temple de Bois Rouge à Saint-André, la Chapelle Front de Mer à Sainte-Suzanne et l'oratoire dédié à Notre Dame de Lourdes à Sainte-Anne qui viennent d'être profanés.

Nous apportons notre soutien le plus total à l'ensemble des institu-

tions et des personnes en charge de la gestion de ces sites religieux ainsi qu'aux nombreux fidèles qui s'y rendent pour s'y recueillir et prier.

M. Vel Mounigan, vice président de notre structure Fédérative et président de la Chapelle Front de Mer, déplore que des actes d'un autre temps puissent encore exister et ont eu lieu sur des sites populairement fréquentés.

Souhaitant que le (s) coupables soit/soient rapidement identifié (s) et appréhendé (s), nous lançons un appel à toutes personnes susceptibles de détenir des informations pouvant aider à faire avancer les en-

quêtes en cours pour se rapprocher au plus vite de la police et de la gendarmerie.

Dans un souci d'apaisement, nous invitons la population à approuver ce que disait Gandhi, « Ayez de la haine pour le péché et de l'amour pour le pécheur », gardons sérénité et laissons la justice faire son travail.

***Daniel Singainy,
Président de l'Association
Culturelle des Descendants
Dravidiens Pratiquants de la
Religion Hindoue Populaire
à la Réunion***

GDIR : condamnation des profanations

Le Groupe de Dialogue Inter-religieux de la Réunion constate avec émotion et tristesse les actes de vandalisme commis depuis quelques temps contre des lieux de cultes et des symboles hindous et catholiques.

Ses membres dénoncent avec force

ces profanations sacrilèges révoltantes et inacceptables comme une atteinte à toutes les traditions religieuses réunionnaises. Ils invitent les Réunionnais à faire barrage, avec calme et sérénité, à ces provocations à la haine et à la division. Et à œuvrer avec constance

pour un vivre ensemble toujours plus respectueux, harmonieux et fraternel.

***Pour le GDIR
Le président
Idriss Issop-Banian***

Le préfet condamne les dégradations des lieux de culte

Dominique Sorain, préfet de La Réunion, condamne fermement les dégradations des lieux de cultes et sépultures survenus sur différents sites de l'île ces derniers jours. Ces

actes de vandalisme qui touchent différentes communautés portent atteinte aux valeurs de la République et au respect mutuel qui scellent notre vivre ensemble.

Les services de police et de gendarmerie sont mobilisés sous l'autorité du parquet de Saint-Denis afin d'identifier et interpellier les auteurs de ces délits.

Olivier Hoarau : on ne discute plus après moi...

Lors du conseil municipal du 5 mai 2015, plusieurs affaires à l'ordre du jour, dont la question de l'attribution des subventions aux associations portoises. Pour rappel, le tissu associatif connaîtra une baisse significative en dotations, ce qui risque de mettre à mal le fonctionnement de nombreuses associations, notamment sur le plan salarial.

Concernant cette affaire, je sollicite la parole pour poser des questions, notamment sur la nouvelle association PASS'PORT qui s'est vu attribuer 10.000 euros en investissement alors que personne n'a connaissance de son fonctionnement à venir... c'est quand même hallucinant de voir cela. Et dans son intervention Olivier HOARAU affirme qu'il faut « donner du sens ». A la

place qu'il occupe cela demande d'avoir de la cohérence, alors, il serait souhaitable qu'il fasse ce qu'il dit... et non le contraire, cela aurait un sens.

Lorsque le maire du Port prend la parole pour soi-disant répondre aux interrogations, il m'interpelle nommément sur la question de PASS'PORT qui à l'évidence l'a contrarié.

Je souhaite alors m'exprimer pour tenter de rétablir certaines vérités comme par exemple :

- Le naufrage de Pass'Port a été organisé par ceux-là mêmes qui figurent aujourd'hui dans le proche entourage du maire.

- La réouverture de PASS'PORT amène à s'interroger au niveau juridique sur la dénomination, l'objet et

d'autres points, vu qu'il y a eu liquidation judiciaire.

Mais Olivier HOARAU n'a visiblement pas envie d'être contrarié encore plus. Il refuse de me donner la parole sous prétexte que je l'ai déjà eue. En clair, quand il a fini de s'exprimer on ne discute plus... c'est sa vision d'un débat démocratique où au sein d'un conseil municipal la parole n'est pas libre. Au sein d'une assemblée délibérante où on devrait pouvoir débattre pour voter en toute connaissance de cause, le (la) conseiller(e) municipal(e) n'a droit ni à l'information ni au débat.

Firose Gador
Conseillère municipale
de l'opposition/PCR

Retour sur un incident « racial »

Au cours du 2e Congrès dravidien tenu à l'Espace Omega de Cambaie, le dimanche 26 avril 2015, deux journalistes ont échangé avec Daniel Singaïny, à l'extérieur des prises de parole officielles et publiques. Le journal de l'un d'eux a largement fait écho à ce qui s'est dit à ce moment-là, loin des micros et des caméras, ne consacrant alors que quelques lignes aux interventions à la tribune. Mon premier regret à l'égard de ce journal est donc l'absence de retour sur le Congrès lui-même, sur la composition du public, sur la convivialité et la fraternité autour du repas et des stands, tout au long de la journée. Mon deuxième regret, plus essentiel, est de voir radicalisés les propos tenus aux deux journalistes par Daniel Singaïny, ce qui amène le journal à le stigmatiser.

Oui, entendu au 1er degré, le thème racial utilisé par Daniel Singaïny est choquant et dangereux dans notre actualité marquée par les attentats de janvier à Paris, et par toutes les exactions commises à travers le monde au nom d'une appartenance communautaire. Mais les paroles de

Daniel Singaïny s'enracinent dans plus de cinquante ans de combat politique, culturel et culturel pour, justement, défendre le modèle réunionnais de métissage et de vivre ensemble dans une saine acceptation et un partage des différences. Les paroles de Daniel Singaïny sur le thème racial sont un cri de douleur et de résistance pour ne pas laisser détruire ce que les Réunionnais ont construit au prix de leur souffrance et de leur solidarité.

De ce point de vue, est-il normal d'entendre en fin de matinée, à la tribune officielle, le Consul de l'Inde s'adresser « aux Tamouls de La Réunion » pour leur confirmer les intentions du gouvernement indien à leur égard ? Ce discours d'indianisation de Réunionnais est-il conforme aux lois de la République française ? Le Consul de l'Inde avait pourtant entendu un intervenant qui a parlé avant lui dire par trois fois : « Nous ne sommes pas des Indiens ici à La Réunion, nous sommes des Réunionnais, nous lé dan nout' pays natal ! » Et je me permets de renvoyer les lecteurs souhaitant approfondir ce sujet au

dossier sur le vivre ensemble du numéro de mai du mensuel Eglise à La Réunion.

Evitons donc toute polémique et tout jugement des personnes pour considérer le défi que nous avons à relever : arriver à se dire les uns aux autres ce que nous avons la volonté de faire ensemble. Ce défi doit nous pousser à prendre le temps de la réflexion, de l'échange et du dialogue. Sinon oui, par passivité collective, nous cautionnerons l'affirmation de la tendance au communautarisme qui se fait jour dans notre société réunionnaise. C'est de notre responsabilité commune de tout faire pour ne pas favoriser cette tendance.

Père Stéphane Nicaise, sj

Koman i éstok l'éstrésité solèr dann batri : Tesla i fé in gran pa pou shanj bann sirkui mondyal pou distribyé l'éstrésité

L'artik samedi Georges Gauvin la mète an kréol rényoné.

L'ané 2009, kan Paul Vergès té i anparl bann z'énèrzi k'i ronouvèl, Didier Robert téi mok sak li té i apèl bann « dinozor » : sé li té dann l'érèr, konm bann moun té i pans an avoir in voi otorizé dsi l'éstokaj l'éstrésité solèr, konm lé z'ot kalité l'énèrzi alternatif. Dizon, zot té i oi pa pli loin ké z'ot bout né. Paul Vergès l'avé rézon pars li té i mète ali dann sans l'istoir é bann nouvo l'invansyon dann l'énèrji épi la téknoloji i donn ali ankor plis rézon. An kontrèr i amontr anou lo rol kriminèl lo plan bann sosyalis – épi tout sak la suiv banna par raport z'ot intéré, z'ot ignorans, épi par l'fète zot té i oi pa klèr pou mète Didier Robert anlèr.

Tesla, in batri révolisyonèr

Tesla, in bon pé d'moun i koné, sa sé in l'antopriz la-ba dann La Kaliforni, i konstrui bann loto éléktrik dé liks. Li sort anons li la invant in nouvo kalité batri pou gingn éstok l'éstrésité out kaz.. Batri-la, i mète dsi lo mir out kaz, sansa out garaj épi li éstok l'éstrésité bann pano solèr i produi dann la zourrné, o sinonsa sak lo rézo i produi l'èr lé bon marshé. Aprésa, li arrann kouran la nuit, kan kouran i koup, kan nana la plui épi lo rèstan konplikasyon : donk li ramas kan nana bonpé, li rann kan na poin bokou. Si ni vé, avèk batri-la lé posib rann indépandan bann mézon ékipé avèk l'énèrzi solèr, par raport bann rézo l'éstrésité.

3.500 dolar (par la troi mil éro avèk in pti myète)

« Nout bi sé transform lo sistèm l'énèrji dann lo mond antyé ou rann ali dirab san pour san é pou éstop lo l'émissiyonn karbone « - selon Elon Musk dann in déklarasyon bann zournal Los Angeles. Lo batri va kout 3500 dolar (3100 éro, a popré) kan va mète ali an sirkilasyon dosi lo marshé l'Amérik, dann milyé l'ané 2015 é dann lo mond, dann kouran l'ané proshène. Donk èl va kout shèr pou komansé, aprésa lo pri va diminyé firamézir. Oplis va

produi, oplis lo pri va bésé konm lé



normal..

Pou sa lo l'antopriz avèk l'izine zapon Panasonic, va fé dann lo Névéda in gran l'iszinz va kout 5 milyar dolar avèk konm bi diminyé lo pri bann batri konm lo pri bann loto éléktrik, konmsa lo gran piblik va tash moiyn ashté bann z'afèr la.

« In gran progré osi pou bann kominoté pli pov »

Dabor l'Almagn sar in poin inportan pou vann bann batri-la pars lo péi lé bien ékipé késtyonn l'énèrzi solèr, mé bann péi apré dévlopté sar intérése galman, mèm bann réjyon na poin in bon rézo l'éstrésité pou fyé dsiva trouv z'ot kontan sirtou si

zot nana l'énèrzi solèr an kantité.

La Tesla Powerwall « sar in gran progré pou bann kominoté pov nana dann lo mond » selon lo patron lo l'antopriz., pars lo sistèm la pa bézoin in rézo éléktrik pou li marshé. Lo patron Tesla i oi lo sistèm zoué lo mèm rol konm téléphoneportab par raport lo téléphone fiks.

Alon paryé dann in fitir pa tro loin, nora bann z'invansyon épi bann dékouvèrt téknolojik va donn ankor plis son gou d'sèl bann z'énèrzi ronouvlab, donk sa va rann ankor pli sèryé lo bann projé l'otonomi énézétik dann bannzil épi bann réjyon. Mé anon pa obliyé ké sé dann La Rényon ké lo tik-tak lé éné épi ké sé isi la komans mète sa an mouvman avèk sak ni apèl lo miks dann l'énèrzi, nout tout i koné bien sa astèr. San bann kasèr épi z'ot mèm konplis nou n'ar té fine bien avansé dann shomin la. Fransh vérité !

Oté

Néna sak i rogar la linn, néna sak i rogard lo dwa !

Mandoné mwin té parti travay déor, lwin-lwin, konmp i di dan péi la fré. Dann travay navé dalon in pé partou, fransé a ou, fransé do franss mi diré, martiniké a ou gwadloupéin a ou guyané a ou, kalédonyin a ou, tout kalité domoun, mé tout fransé boudikont vik té dann ladministrasyon. Mi ésplik pa zot kèl rishèss pou nout tout, parl pi pou lo kozé. Donkalor shakinn té i parl son landrwa ousa li sort, té i vant son péi ousa li lé éné, tousala. Kont si mwin pou vant la myinn.

Souvan dé fwa nou té kass lé kui rantronou osi. Kisa péi lé pli dovan lin a lot ? Kisa péi lé pli bandé ? In manière a nou pou éspliké koman ni viv shakinn nout kaz. La zordi si mon dalon gwadloupéin té an vizavi d'mwin, lé sir mwin noré antann a li. Ti wa ti mal, nou néna lo pli gran mémorial di mond ryink pou lésklavaz. Ou na sa ou ti mal ? Lé vré pou vréman lé grandioz lo zafer. Lo prézidan Hollande la inogir lo moniman dovan in takon prézidan afrikin, sé pou dir koman sa lé inportan pou bann gwadloupéin, pou bann moun la karaib pou nou tout boudikont.

Lo pli gran mémorial di mond pou lésklavaz. Sa lé bazé an gwadloup. Banna la fé, banna la antann pou fé. La fé sa dann in por, la fé sa lanplasman in vié lizinn. A nou osi nou té dwa awar nout gran mémorial, nou té apèl pa konm sa, shakinn son shakinn, pou nou noré été nout Mézon de Sivilizasyon é de linité réyonèz. Kisa la trouv sa ? Kisa té vé fé ? Ou na rézon dalon gwadloup, zordi mi dwa rokonèt, zordi ou lé dovan. Sanm pou mwin, a nou plitar nou va romord nout dwa. An parlann dwa, néna sak i rogard la linn, néna sak i rogard lo dwa.

Justin

Kosa in shoz ? Dovine dovinaye !

Doboi I pèrs mon tête, doboi I mor sou mon dan ?

.....

(lo mansh | rant dan lo tèr, lo tèr | koup doboi | tyé all)

in ash |